## BULLETIN OFFICIEL DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Direction générale de la gendarmerie nationale

Direction des soutiens et des finances

# Arrêté du 23 septembre 2016 portant changement d'appellation de la brigade territoriale de Ploubalay (Côtes-d'Armor)

NOR: INTJ1626682A

Le ministre de l'intérieur,

Vu le code de la défense;

Vu le code de procédure pénale, notamment ses articles 15-1 et R. 15-22 à R. 15-26;

Vu le code de la sécurité intérieure, notamment son article L. 421-2,

Arrête:

## Article 1er

La brigade territoriale de Ploubalay prend l'appellation de brigade territoriale de Beaussais-sur-Mer à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017. Sa circonscription est modifiée à la même date, dans les conditions précisées en annexe.

#### Article 2

Les officiers, gradés et gendarmes de la brigade territoriale de Beaussais-sur-Mer exercent les attributions attachées à leur qualité d'officier ou d'agent de police judiciaire dans les conditions fixées aux articles R. 13 à R. 15-2 et R. 15-24 (1°) du code de procédure pénale.

# Article 3

Le directeur général de la gendarmerie nationale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 23 septembre 2016.

Pour le ministre et par délégation : Le colonel, sous-directeur de l'organisation et des effectifs, A. Browaëys

# BULLETIN OFFICIEL DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

# ANNEXE

BRIGADE TERRITORIALE	CIRCONSCRIPTION ACTUELLE	CIRCONSCRIPTION NOUVELLE
Ploubalay	Lancieux Langrolay-sur-Rance Pleslin-Trigavou Plessix-Balisson Ploubalay Saint-Jacut-de-la-Mer Trégon Tréméreuc	(ancienne appellation)
Beaussais-sur-Mer	(nouvelle appellation)	Beaussais-sur-Mer Lancieux Langrolay-sur-Rance Pleslin-Trigavou Saint-Jacut-de-la-Mer Tréméreuc